

Le Projet académique

Wallis et Futuna 2024-2027





Le **Projet académique**

Wallis et Futuna 2024-2027

2 633 élèves

en 2024



1^{er} degré

1327 élèves

2nd degré

1306 élèves



517

personnels

- 320 enseignants
- 197 non enseignants

Enseignement scolaire



- 10 écoles
- 6 collèges
- 1 lycée d'État

AVANT-PROPOS

Le projet académique est le fruit d'un travail collaboratif.

Il est issu des groupes de réflexion mis en place fin 2023. L'ensemble des personnels, issus des établissements et du Vice-rectorat, chefs d'établissement, personnels enseignants, d'éducation, d'inspection et d'orientation, d'administration, de gestion et de santé ont contribué à l'élaboration de ce projet autour de trois axes :

- **Axe 1 : Acquérir les savoirs fondamentaux et réussir dans ses apprentissages**
- **Axe 2 : Garantir un cadre ambitieux propice à l'épanouissement de tous**
- **Axe 3 : Rayonner avec son territoire**

Le projet académique fera l'objet d'un point d'étape annuel.



Taux de réussite aux examens – Session 2023

91 % Baccalauréat général **86 %** Baccalauréat technologique

64 % Baccalauréat professionnel

CFG 98%

DNB 92 %

CAP 94 %

Diagnostic

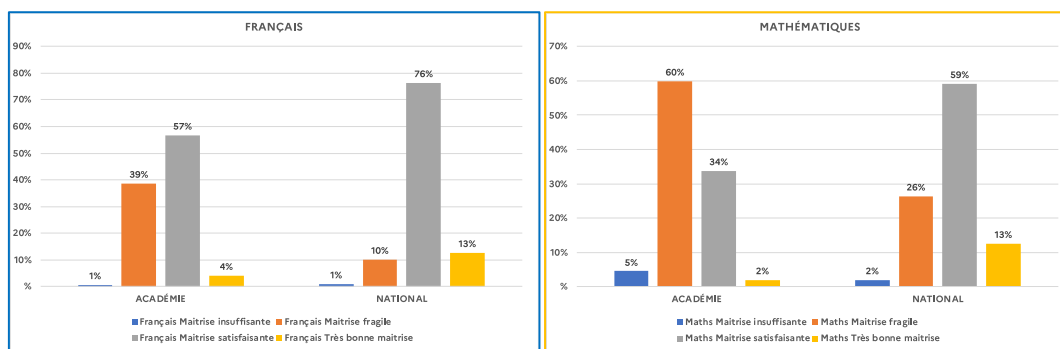
Le territoire de Wallis et Futuna constitue une réelle chance pour la France, celui-ci étant situé dans l'Océan Pacifique, espace géostratégique incontournable. Pour autant, à la différence de la Polynésie et de la Nouvelle Calédonie voisines, les îles de Wallis et Futuna demeurent relativement méconnues du fait de leur éloignement. Cet éloignement géographique n'a cependant jamais constitué un frein à son attachement à la République et en retour : « *La République garantit aux populations du territoire des îles Wallis et Futuna le libre exercice de leur religion, ainsi que le respect de leurs croyances et de leurs coutumes en tant qu'elles ne sont pas contraires aux principes généraux du droit et aux dispositions de la présente loi* ». (Loi N° 61-814 du 29 juillet 1961, article 3).

✓ Un contexte éducatif singulier

Des résultats scolaires en demi-teinte

Évaluations nationales

En 6^{ème}, les performances sont en deçà du niveau national. Du point de vue du français, la compréhension de l'oral et la maîtrise de l'orthographe sont les items les plus échoués en 2023.



Concernant les mathématiques, les items les plus échoués relèvent du domaine des nombres et du calcul, des espaces et de la géométrie. Pour Wallis et Futuna, 60% des élèves ont une maîtrise fragile contre 60 % qui ont une maîtrise satisfaisante au plan national.

Sur ces champs, on relève un biais dans l'analyse : les élèves seraient en difficulté face à l'utilisation des outils informatiques pour la passation des évaluations.

Les tests de positionnement de seconde montrent là encore des résultats en dessous des attendus nationaux mais témoignent d'un gain de compétences au niveau du cycle 4 (proportionnellement, il y a moins d'élèves au niveau fragile et davantage ayant une maîtrise satisfaisante).

L'ensemble des évaluations montrent de grandes fragilités en mathématiques.

Résultats aux examens

Wallis et Futuna, résultats aux examens 2021 – 2022 – 2023

	2021	2022	2023
CAP	80 %	96 %	94 %
DNB	89 %	91 %	92 %
CFG	100 %	76 %	98 %
BAC Général	98 %	100 %	91 %
BAC Technologique	95 %	81 %	86 %
BAC Professionnel	86 %	67 %	64 %



Un isolement et un éloignement

Une difficulté à s'insérer dans un bassin régional anglophone pourtant porteur.

Un calendrier scolaire original

L'année scolaire débute en février pour se conclure en décembre. Le calendrier est celui de la Nouvelle Calédonie. En cela, Wallis et Futuna et la Nouvelle Calédonie sont les deux seules exceptions.

L'assiduité des élèves

Elle se caractérise parfois par une présence aléatoire de certains apprenants.

Le plurilinguisme

Le contexte plurilingue est à prendre en considération dans la mesure où le français n'est pas la langue maternelle. Le français est vécu comme étant la langue de scolarisation. Il n'est pas rare que les élèves, en dehors des cours, parlent le futunien et le wallisien.

Des difficultés économiques plus ou moins masquées

Le taux de chômage est deux fois supérieur à la moyenne nationale (en 2022 : 17,4% contre 7,2% en France métropolitaine). En 2012, le taux à Wallis était de 12,8%. Les données INSEE de 2019 mettent en exergue le taux de chômage des moins de 25 ans qui se situe à 42,7%.

Le service territorial des statistiques et des études économiques du territoire des îles de Wallis et Futuna fait apparaître les données suivantes :

« En 2020, à Wallis et Futuna, 1 habitant sur 5 vit sous le seuil de pauvreté. »

En 2020, le seuil de pauvreté s'élève à 62 300 F.CFP mensuel. Tous les individus appartenant aux ménages ayant un niveau de vie inférieur au seuil de pauvreté sont considérés comme pauvres.

A Wallis et Futuna, 2 430 personnes vivent sous le seuil de pauvreté, 600 familles sont concernées ».



✓ Des problématiques de Santé à prendre en compte

• Surpoids et obésité

90,4% de la population présente une obésité ou un surpoids.

89,3% de la population n'atteint pas les recommandations en matière d'alimentation (5 fruits et légumes par jour). La consommation **de sel est deux fois plus élevée** dans la population que les recommandations de l'OMS.

• Diabète

15,1% de la population présente une hyperglycémie et/ou un diagnostic de diabète.

• Santé bucco-dentaire

Près de 60% des 10-19 ans consultent pour des caries dentaires.



✓ L'école promotrice de santé

L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) promeut une approche positive, intégrée et holistique de la santé afin de tendre vers un bien-être global et durable pour tous. Impulsée dès janvier 2020, **la démarche École Promotrice de Santé (EPSa) s'inscrit dans la continuité du parcours éducatif de santé**. Elle a pour enjeu de valoriser les actions et projets déjà mis en œuvre et de les articuler avec d'autres approches (climat scolaire, éducation à la sexualité et à l'alimentation par exemple) en les inscrivant dans le projet d'école ou d'établissement. **Il s'agit de contribuer au développement d'une culture commune autour de la santé**, de rendre visible et de coordonner ce qui rassemble autour de la santé et du bien-être de tous dans une école ou un établissement scolaire.

De par la mise en place des partenariats, le Vice-rectorat s'est engagé dans cette démarche.

✓ Des données favorables

Les élèves

Les enseignants le constatent : les élèves sont agréables et respectueux. Le climat scolaire est plutôt positif et les familles font confiance à l'école.

Les effectifs

Le nombre d'élèves par classe est particulièrement favorable aux enseignements et aux apprentissages.

Les personnels

L'engagement et la motivation de ces derniers constituent un réel atout pour l'académie.

Des familles de plus en plus volontaires et soucieuses d'accompagner leurs enfants

Les familles, face à l'enjeu de l'école, se montrent impliquées et intéressées.

Les langues vernaculaires régionales

Des professeurs natifs, engagés et un enseignement facultatif des langues locales permettent aux élèves qui le souhaitent de passer l'épreuve linguistique au baccalauréat tout en continuant à approfondir les aspects culturels et patrimoniaux du territoire de Wallis et Futuna.

Les politiques publiques, leur mise en œuvre

L'effort consenti par l'Etat dans le domaine de l'éducation est à souligner que ce soit financièrement ou dans le domaine de la dotation des moyens humains. Ainsi de nombreux projets en établissement peuvent voir le jour et bénéficier de soutien très important.

L'Assemblée Territoriale et l'Administration Supérieure, au travers d'outils tels que le Contrat de Convergence et de Transformation ou la stratégie numérique, accompagnent très largement l'éducation. Ainsi, les travaux liés aux constructions scolaires ou aux aménagements sont-ils financés par ce biais. L'équipement numérique et les différentes installations en établissement sont appuyés par la stratégie numérique.

Des partenariats dynamiques

De nombreux acteurs travaillent en lien avec l'Éducation nationale : la direction de l'agriculture, la direction de l'hôpital, l'agence régionale de santé, le service culturel, le milieu sportif, la gendarmerie, etc. qui contribuent à enrichir l'enseignement par la mise en place de projets structurants et innovants (CAESCE, classe défense, classe patrimoine, etc.).

Le taux de pauvreté reste globalement stable depuis 2006, et les inégalités enregistrent un léger recul. L'autoconsommation, les dons, les aides sociales et une grande solidarité contribuent largement à lutter contre la précarité.



La politique académique se décline en trois axes qui constituent des leviers de transformation pour le territoire des Îles de Wallis et Futuna. La mobilisation collective de tous les acteurs répond à la nécessité d'acquisition des savoirs fondamentaux et de réussite dans ses apprentissages, de garantie d'un cadre ambitieux et propice à l'épanouissement de tous et de développement d'un cadre favorisant l'ambition et l'épanouissement des personnels.

Axe 1 : Acquérir les savoirs fondamentaux et réussir dans ses apprentissages

Objectif 1 : Améliorer les résultats des élèves dans les savoirs fondamentaux : dire, lire, écrire, compter, résoudre des problèmes

- ❖ Développer les compétences langagières orales des élèves
- ❖ Assurer une bonne maîtrise de l'écrit
- ❖ Renforcer la maîtrise des mathématiques

Objectif 2 : Promouvoir des pratiques pédagogiques adaptées à la diversité des publics

- ❖ Clarifier les procédures concernant les élèves en situation de handicap ou ayant des troubles des apprentissages
- ❖ Accompagner les élèves à besoins éducatifs particuliers et en situation de handicap

Objectif 3 : Renforcer le lien avec les familles

- ❖ Développer le lien École Famille à l'aide des outils numériques
- ❖ Développer le lien École famille hors numérique en tenant compte de l'éloignement numérique de certaines familles

Axe 2 : Garantir un cadre ambitieux propice à l'épanouissement de tous

Objectif 1 : Offrir de bonnes conditions d'accueil

- ❖ Garantir les conditions matérielles d'accueil
- ❖ Renforcer le numérique
- ❖ Garantir les conditions du bien-être moral des élèves et des personnels
- ❖ Mieux organiser le temps scolaire pour consolider et construire une plus grande cohésion

Objectif 2 : Développer un cadre favorisant l'ambition et l'épanouissement des élèves

- ❖ Favoriser un climat scolaire positif tout au long de la scolarité de l'élève dans la classe et hors de la classe
- ❖ Limiter les risques de rupture
- ❖ Diversifier les modes de prise en charge des décrocheurs
- ❖ Développer la culture de l'engagement
- ❖ Développer un cadre scolaire fondé sur les valeurs de la République
- ❖ Développer les parcours favorisant l'excellence
- ❖ Permettre aux élèves de construire un parcours correspondant à leurs aspirations en toute autonomie
- ❖ Sécuriser la poursuite d'études post-baccalauréat

Objectif 3 : Développer un cadre favorisant l'ambition et l'épanouissement des personnels

- ❖ Améliorer le fonctionnement du rectorat
- ❖ Développer la formation des personnels au sein d'une structure de formation à l'échelle du territoire et de l'académie
- ❖ Proposer une offre de formation
- ❖ Mettre en place une politique générale de formation de formateurs
- ❖ Accompagner les évolutions de carrière

Axe 3 : Rayonner dans et avec son territoire

Objectif 1 : Valoriser la culture patrimoniale et les langues vernaculaires

- ❖ Construire des outils de la maîtrise des langues vernaculaires
- ❖ Former les personnels aux différentes entrées et approches des langues et de la culture locale
- ❖ Créer un partenariat avec les différents collèges et le lycée d'État
- ❖ Initier un partenariat avec la recherche et les scientifiques dans les domaines de l'archéologie, de la linguistique etc.
- ❖ Développer les classes patrimoines dans les établissements

Objectif 2 : Ancrer le vice rectorat dans l'espace régional et développer les partenariats

- ❖ Développer les actions en direction de la formation et de l'accompagnement des élèves
- ❖ Favoriser la mobilité et les coopérations
- ❖ Développer la politique linguistique
- ❖ Développer les programmes de mobilité
- ❖ Développer la coopération entre institutions éducatives dans la région
- ❖ Développer la communication et l'information
- ❖ Favoriser l'ouverture hors du territoire pour nourrir l'ambition scolaire des élèves et le développement professionnel des personnels
- ❖ Renforcer l'implication du Vice-rectorat dans le tissu local

Objectif 3 : Valoriser les ressources humaines

- ❖ Garantir un accueil de qualité des personnels
- ❖ Fluidifier la gestion des personnels
- ❖ Consolider la politique de formation

Axe 1 : Acquérir les savoirs fondamentaux et réussir dans ses apprentissages

La maîtrise des savoirs fondamentaux pour réduire les inégalités et favoriser la réussite de tous les élèves est une priorité nationale. Outre l'attention portée à la maîtrise de la langue française dans un contexte plurilingue, l'accent doit être également mis sur la maîtrise des mathématiques au regard de la fragilité des résultats des élèves du territoire de Wallis et Futuna edans ce domaine.

Objectif 1 : Améliorer les résultats des élèves dans les savoirs fondamentaux : dire, lire, écrire, compter, résoudre des problèmes

Les résultats aux évaluations nationales et aux examens de l'académie sont en deça des résultats nationaux, particulièrement en mathématiques, en maîtrise de l'oral et de l'écrit. L'accent doit être mis sur ces domaines, en optimisant les petits effectifs et en renforçant le travail en équipe.

Enjeux pour l'académie :

Développer les compétences langagières orales des élèves

- en développant les activités de théâtre, poésie, exposés, lecture à voix haute, éloquence et déclamations (gestuelle, posture, intonation)
- en développant l'argumentation : jeux de rôles, débats interprétatifs et philosophiques
- en favorisant les prises de parole des élèves, la reformulation des consignes, l'écoute et en acceptant l'erreur pour progresser
- en portant attention et exigence aux productions langagières orales des élèves dans toutes les disciplines

Assurer une bonne maîtrise de l'écrit

- en enrichissant le vocabulaire, en développant des stratégies de lecture et de compréhension de l'implicite, en travaillant sur la compréhension des consignes écrites
- en proposant des tests de compréhension contextualisés pour affiner les diagnostics et les modalités de prises en charge
- en proposant des activités de médiation en lecture (Tacite, Voltaire) en petits groupes de besoins, en organisant des concours de lecture, le quart d'heure lecture, la lecture à haute voix et les lectures offertes
- en travaillant le geste d'écriture et en développant la production d'écrits quotidiennement et dans toutes les disciplines
- en encourageant les échanges de pratiques (inter cycles, écoles-collège, collèges-lycée)
- en formant les enseignants nouveaux arrivants au fonctionnement linguistique du wallisien et du futunien par rapport au français

Renforcer la maîtrise des mathématiques

- en créant des labomaths et des clubs mathématiques dans les établissements
- en développant et en entretenant les automatismes
- en renforçant la connaissance des nombres et de leurs relations
- en dispensant un enseignement structuré de la résolution de problème, en travaillant le raisonnement et en initiant la démonstration
- en assurant un continuum didactique école/collège et collège/lycée

Indicateurs cibles :

Nombre de labomaths

Nombre d'inscriptions aux concours nationaux ou académiques : lecture à voix haute, éloquence, défi lecture, etc.

Taux de fréquentation du CDI, nombre de prêts d'ouvrages au CDI

Taux de participation des élèves aux actions non obligatoires proposées

Taux de réussite aux examens et aux évaluations nationales

Progrès des élèves mesurés par la mise en œuvre d'évaluations de référence en début et fin d'année

Objectif 2 : Promouvoir des pratiques pédagogiques adaptées à la diversité des publics

L'inclusion scolaire est un enjeu fondamental d'égalité qui a pour objectif de développer l'autonomie des élèves et de leur permettre l'accès aux savoirs et à la connaissance. Le territoire compte peu de spécialistes de santé pour la prise en charge des élèves en situation de handicap ou rencontrant des troubles d'apprentissage. Une adaptation aux différents profils d'élèves par les équipes enseignantes apparaît nécessaire.

Enjeux pour l'académie :

Clarifier les procédures concernant les élèves en situation de handicap ou ayant des troubles des apprentissages

- en structurant et en explicitant les procédures concernant les élèves en situation de handicap et les élèves à besoins éducatifs particuliers auprès de tous les acteurs
- en accompagnant et soutenant les établissements dans l'identification et la prise en charge de ces élèves
- en coopérant avec les familles, les partenaires institutionnels et associatifs
- en mettant en œuvre le Livret de Parcours Inclusif (LPI)

Accompagner les élèves à besoins éducatifs particuliers et en situation de handicap

- en permettant à chacun de trouver sa place et se sentir bien pour apprendre
- en accompagnant et en sécurisant l'orientation et les transitions école-collège-lycée
- en organisant des visites des dispositifs ULIS et des SEGPA
- en assurant les adaptations pédagogiques aux examens nationaux
- en s'appuyant sur les nouvelles technologies pour mieux apprendre
- en formant les enseignants aux pratiques pédagogiques répondant aux besoins des élèves
- en formant les personnels AESH

Indicateurs cibles :

Taux de remplissage des dispositifs ULIS et SEGPA

100% des élèves avec notification AESH sont accompagnés

Nombre de réunions de rentrée famille, AESH, professeurs

Taux de réussite aux examens des élèves en situation de handicap ou à besoins éducatifs particuliers

Taux d'absentéisme des élèves en situation de handicap ou à besoins éducatifs particuliers

Objectif 3 : Renforcer le lien avec les familles

Les familles font confiance à l'École, les relations sont respectueuses. Pour autant, certaines familles restent éloignées de la culture scolaire.

Enjeux pour l'académie :

Développer le lien Ecole Famille à l'aide des outils numériques

- en développant les établissements connectés
- en assurant un suivi des absences sur Pronote
- en formant les élèves à l'utilisation de Pronote par des ateliers d'apprentissage dès la 6ème
- en formant les parents à l'utilisation de Pronote

Développer le lien École Famille hors numérique en tenant compte de l'éloignement numérique de certaines familles

- en invitant les parents aux manifestations proposées par l'établissement
- en portant une attention particulière à l'aménagement des emplois du temps et des devoirs à la maison
- en mettant en place les dispositifs ouvrir l'école aux parents pour la réussite des enfants (OEPRE)

Indicateurs cibles :

Nombre de connexions à Pronote par les familles et les élèves

Taux de présence des parents aux manifestations

Amélioration de la qualité des devoirs réalisés

Nombre de connexions aux sites des établissements et du

Vice-rectorat

Nombre de parents engagés dans le dispositif OEPRE

Axe 2 : Garantir un cadre ambitieux propice à l'épanouissement de tous

Pour favoriser les conditions de la réussite des élèves, quel que soit le parcours choisi, il apparaît nécessaire d'abord de travailler sur les conditions matérielles puis sur les conditions humaines permettant une synergie de tous les acteurs du système éducatif sur le territoire.

Objectif 1 : Offrir de bonnes conditions d'accueil

Dans une académie qui se caractérise par un ralentissement de la démographie et des effectifs, une politique volontariste d'investissement, de développement du numérique et une réflexion sur l'organisation du temps scolaire doit permettre d'optimiser les données singulières du système éducatif.

Enjeux pour l'académie :

Garantir les conditions matérielles d'accueil

- en assurant la maintenance du bâti et du mobilier existant, des plateaux sportifs existants et en investissant dans la climatisation de certains espaces dans une démarche de développement durable
- en s'efforçant de proposer des petits déjeuners, afin que chaque élève puisse prendre conscience des composantes et de l'intérêt d'un repas équilibré en lien avec les problématiques de santé
- en améliorant les conditions sanitaires
- en optimisant le temps des infirmières sur les différents établissements pour un meilleur suivi des élèves

Renforcer le numérique

- en poursuivant la politique d'équipement des établissements scolaires en matériel numérique et la maintenance pour un suivi pérenne des matériels investis
- en garantissant un accès à internet en très haut débit dans tous les établissements
- en travaillant avec les différents services pour proposer une connexion internet adaptée

Garantir les conditions du bien-être moral des élèves et des personnels

- en continuant les actions sur la prévention du harcèlement
- en travaillant les partenariats avec l'Agence De Santé, la gendarmerie et le pôle santé du Vice-Rectorat
- en mettant en place une Ecole Promotrice de Santé (EPSa) dans tous les établissements. Il s'agit de donner de la visibilité à toutes les actions en lien avec la santé.

Mieux organiser le temps scolaire pour consolider et construire une plus grande cohésion

- en veillant à une répartition optimale des heures sur la journée et sur la semaine scolaire
- en permettant la mise à disposition de salles inoccupées, des espaces extérieurs pour des espaces de création ou de jardinage
- en développant le périscolaire et l'accompagnement scolaire
- en favorisant les interactions en dehors de l'établissement scolaire
- en développant le sentiment d'appartenance à un établissement par des logos, tee-shirt ou rencontres avec des anciens

Indicateurs cibles :

Nombre d'établissements labellisés E3D École ou Établissement en Démarche globale de Développement Durable/nombre d'élèves ambassadeurs

Nombre d'élèves bénéficiant de petits déjeuners

Nombre d'incidents

Nombre d'établissements accédant au très haut débit / nombre de projets autour du numérique / type d'équipement disponible dans les établissements

Enquête pHare / nombre de faits établissement sur le harcèlement

Participation aux concours scolaires

Taux de réussite aux examens et aux évaluations nationales

Progrès des élèves mesurés par la mise en œuvre d'évaluations de référence en début et fin d'année

Objectif 2 : Développer un cadre favorisant l'ambition et l'épanouissement des élèves

L'École doit permettre à tous les élèves de réaliser un parcours ambitieux. Pour cela, la lutte contre le décrochage scolaire demande l'attention et la mobilisation de tous et l'École doit chercher à donner du sens à l'ensemble des apprentissages. Les différents chemins d'excellence doivent être initiés ou poursuivis.

Enjeux pour l'académie :

Favoriser un climat scolaire positif tout au long de la scolarité de l'élève dans la classe et hors de la classe

- en donnant du sens aux apprentissages
- en s'appuyant sur des pratiques pédagogiques explicites favorisant la persévérance scolaire et l'autonomie des élèves

limiter les risques de rupture

- en consolidant le réseau académique des référents décrochage en établissements et des GDPDS
- en accompagnant les démarches des établissements pour des projets innovants d'actions de prévention
- en travaillant avec les familles et les acteurs mobilisés autour de la formation et de l'insertion des jeunes

Diversifier les modes de prise en charge des décrocheurs

- en mobilisant le partenariat avec les associations pour un pilotage partagé de la lutte contre le décrochage scolaire
- en construisant des parcours de formation en lien avec l'offre de prestations existant (GRETA, RSMA, Mission locale...)
- en développant une offre de service civique adaptée aux élèves décrocheurs

Développer la culture de l'engagement

- en développant les actions en faveur de l'engagement dans tous les établissements notamment les classes défense
- en favorisant la participation à tous les niveaux aux concours nationaux (concours de la résistance, flamme de l'égalité, découvrons notre constitution, etc.)
- en faisant vivre les instances participatives à l'échelle des établissements scolaires (conseils d'élèves, CVC, CVL, CESC), à l'échelle académique (CAVC, CAVL, CESC académique)
- en mettant en place le dispositif du service national universel (SNU)

Développer un cadre scolaire fondé sur les valeurs de la République

- en encourageant l'égalité filles/garçons,
- en prévenant les situations de harcèlement
- en s'engageant dans la lutte contre toutes les formes de discriminations

Développer les parcours favorisant l'excellence

- en favorisant les rencontres avec des anciens jouant le rôle de modèle
- en favorisant les clubs, les voyages scolaires, les jumelages
- en développant les parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC)
- en développant les parcours d'excellence et les cordées de la réussite
- en développant les enseignements enrichis (classes à horaires aménagés musique, sections sportives)

Permettre aux élèves de construire un parcours correspondant à leurs aspirations en toute autonomie

- en accompagnant tous les élèves dans le cadre du Parcours Avenir
- en développant la mixité des publics (scolaire et apprentissage) ou de statut (initiale et continue)
- en préparant les élèves et leur famille à la mobilité
- en favorisant la liaison bac-3/bac+3
- en construisant une carte des formations adaptées aux besoins du territoire et à la demande sociale

Sécuriser la poursuite d'études post-baccalauréat

- en mettant en œuvre une orientation progressive depuis le collège
- en étayant des parcours ambitieux
- en structurant la mobilité des étudiants hors Wallis et Futuna
- en développant les conventions avec les Grandes Ecoles
- en accompagnant le dispositif du jvénat pour encourager les jeunes à se former pour ensuite revenir sur le territoire

Objectif 3 : Développer un cadre favorisant l'ambition et l'épanouissement des personnels

L'ambition et l'épanouissement des élèves passe par l'accompagnement des personnels administratifs, pédagogiques, éducatifs et de santé. Il s'agit d'accompagner au moment de la prise de fonction mais aussi professionnaliser dans la durée pour permettre une montée en compétences des équipes sur le territoire.

Enjeux pour l'académie :

Développer la formation des personnels au sein d'une structure de formation à l'échelle du territoire et de l'académie

- en renforçant l'équipe du COFPIC et en la structurant pour construire l'Ecole Académique de la Formation Continue (EAFC)
- en identifiant précisément les différents acteurs de la formation (formateurs disciplinaires, référents contractuels, personnels administratifs, intervenants extérieurs)

Proposer une offre de formation

- en repositionnant les corps d'inspection dans la définition du plan de formation
- en rationalisant l'offre de formation (distinction concours / accompagnement / formation, regroupement des formations transversales)
- en développant toutes les modalités de formation (présentiel, distanciel, hybride)
- en faisant en sorte que tous les personnels, quel que soit leur statut, bénéficient de temps de formation, avec un accent porté sur la formation des contractuels et les modules de préparation aux concours
- en intégrant le numérique dans toutes les actions de formation

Mettre en place une politique générale de formation de formateurs

- en constituant un vivier de formateurs
- en développant, harmonisant et partageant les outils de formation

Accompagner les évolutions de carrière

- en promouvant les entretiens professionnels
- en développant une RH de proximité au sens lignes directrices

Indicateurs cibles :

Taux de réussite aux concours des personnels administratifs ou techniques

Volume de formation dédié aux personnels administratifs

Taux de satisfaction des usagers (enquête de satisfaction)

Mise en place des applications nationales

Taux de dématérialisation

Augmentation du volume de formation (cibles en conformité avec le schéma directeur)

Nombre de formations hybrides (présentiel – distanciel, M@gistère...)

Taux de réussite aux concours et aux certifications

Indicateurs cibles :

Nombre de PEAC / budget / effectifs concernés

Nombre de partenariats développés dans le cadre des parcours

d'excellence / cordées de la réussite

Taux de réussite / poursuite d'études

Diminution du taux d'absentéisme

Nombre de jeunes pris en charge par la MLDS

Taux de décrochage scolaire

Tableaux de bord sur le décrochage

Taux d'absentéisme des élèves en situation de handicap ou à besoins éducatifs particuliers

Axe 3 : Rayonner dans et avec son territoire

Le Vice-Rectorat se donne pour objectif de développer son tissu coopératif au sein de son bassin régional mais aussi au sein même du territoire. Les actions liées au rayonnement doivent pouvoir se déployer autant à l'interne qu'à l'externe tant en direction des personnels, des élèves, des familles que des partenaires et doivent couvrir une pluralité de registres. Développer une politique linguistique vernaculaire et internationale, favoriser les échanges et construire de nouveaux liens au travers des systèmes éducatifs du bassin régional représentent de réels enjeux (PFMP, séjour linguistiques, partenariats sportifs, etc.).

Objectif 1 : Valoriser la culture patrimoniale et les langues vernaculaires

Les approches pédagogiques favorisant une éducation plurilingue partent du principe que les langues maternelles des élèves ne constituent pas un frein pour l'apprentissage de la langue de scolarisation mais bien un potentiel. La prise en compte de la langue maternelle des élèves contribue à sécuriser l'enfant, aux plans linguistique, identitaire et psychologique et à lui permettre de développer une conscience métalinguistique, c'est-à-dire à étudier la langue comme objet. Un partenariat avec l'académie des langues a pour objectif de développer un corpus didactique et pédagogique en langues locales. Le développement des classes patrimoine est par ailleurs un objectif poursuivi par l'académie de manière à enrichir le capital de connaissance de chaque apprenant. Observer, apprécier et interroger notre patrimoine, bâti ou naturel, est un enjeu d'éducation citoyenne et de contribution à la préservation de cette richesse commune. En aiguisant son regard, l'élève construit son jugement esthétique et acquiert des repères culturels qui lui permettent de mettre en relation des lieux patrimoniaux, dont il saisit la profondeur historique et sociale, y compris en partant de son environnement quotidien (source Eduscol).

Enjeux pour l'académie :

Construire des outils dans le cadre de la maîtrise des langues vernaculaires

- en formalisant des programmations dans le cadre du plurilinguisme au travers de groupes de travail spécifiques
- en recensant les ressources existantes

Former les personnels aux différentes entrées et approches des langues et de la culture locale

- en s'appuyant sur les partenaires culturels et les professeurs de langues vernaculaires

Créer un partenariat avec les différents collèges et le lycée d'Etat

- en travaillant avec la recherche et les scientifiques dans les domaines de l'archéologie, de la linguistique, etc.
- en développant des classes patrimoniales dans les établissements

Indicateurs cibles :

Nombre de programmations construites

Nombre d'outils créés dans le cadre du plurilinguisme

Nombre de journées de formations dispensées

Nombre de voyages pédagogiques au sein du territoire et à l'extérieur (valorisation du patrimoine local et régional)

Nombre de classes patrimoine et nombre d'événements lors des manifestations (fête du patrimoine, semaine des langues, etc)

Nombre de référents « patrimoine » formés

Nombre d'actions menées et inscrites dans un catalogue mémoire

Vademecum élaboré

Objectif 2 : Ancrer le vice rectorat dans l'espace régional et développer les partenariats

La situation géographique des îles Wallis et Futuna au sein du Pacifique Sud est favorable à l'émergence de collaborations diverses. Proche de la Nouvelle Calédonie, mais aussi des îles Fidji, Tonga, Samoa, le territoire se prête aux échanges multiples. Ainsi, ce bassin anglophone est vecteur de projets innovants. De plus, au-delà des voisins proches, la Nouvelle Zélande et l'Australie sont aussi des territoires porteurs pour Wallis et Futuna.

Enjeux pour l'académie :

Développer les actions en direction de la formation et de l'accompagnement des élèves avec des partenaires régionaux

- en augmentant les stages de découverte en milieu professionnel (PFMP) en Nouvelle Calédonie, aux îles Fidji par exemple
- en facilitant les voyages scolaires dans la région dans le cadre de l'apprentissage des langues ou de rencontres sportives
- en développant les actions en lien avec un parcours linguistique (section Internationale, section européenne) et les jumelages avec des établissements de Nouvelle Zélande, d'Australie
- en créant des classes d'immersion avec les différentes armées basées en Nouvelle Calédonie
- en renforçant les liens avec l'environnement économique et l'entrepreneuriat
- en développant les formations qui répondent aux besoins de Wallis et Futuna
- en développant les partenariats avec les structures et associations nationales (MOF, Chambre des métiers avec le CCIMA, etc.)

Favoriser la mobilité et les coopérations

Développer la politique linguistique

- en renforçant l'enseignement des langues étrangères
- en utilisant les langues régionales comme vecteurs d'échange
- en développant l'enseignement de l'anglais à tous les niveaux de la scolarité
- en ouvrant les établissements scolaires sur l'Europe : ouverture de sections européennes dans les établissements du 2nd degré et participation au programme national des assistants de langues étrangères

Développer les programmes de mobilité

- en favorisant la mobilité des cadres (séjours d'étude, missions de coopération) dans la région
- en favorisant la mobilité des enseignants (séjours linguistiques portés par le FEI et le programme européen Erasmus +, etc.)
- en favorisant la mobilité des élèves (développement des PFMP et des stages en entreprise, séjours scolaires à l'étranger dans la zone limitrophe)

Développer la coopération entre institutions éducatives dans la région

- en s'appuyant sur les accords bilatéraux de coopération avec les pays concernés

Développer la communication et l'information

- en travaillant la Presse en lien avec la chaîne locale
- en découvrant le monde journalistique avec les langues enseignées au collège
- en valorisant la semaine de la presse

Favoriser l'ouverture hors du territoire pour nourrir l'ambition scolaire des élèves et le développement professionnel des personnels

- en proposant des formations anticipant et accompagnant les mutations économiques
- en développant la co-animation en langue étrangère
- en multipliant les liens avec le supérieur (organisation de séminaires avec des étudiants)
- en développant les cordées de la réussite
- en développant les stages disciplinaires et interdisciplinaires des enseignants dans le cadre du PAF notamment dans le domaine des langues pour consolider la réflexion et l'expertise des personnels

Renforcer l'implication du Vice-Rectorat dans le tissu local

- en participant aux groupes de travail des instances territoriales
- en créant des liens Ecole/entreprise rassemblant les acteurs de la formation et des chefs d'entreprise pour coordonner des actions communes
- en faisant vivre le bureau des entreprises au sein du lycée d'Etat

Objectif 3 : Valoriser les ressources humaines

Le rayonnement du vice rectorat est aussi conditionné par sa politique en matière de gestion des ressources humaines (formation, accompagnement).

Enjeux pour l'académie :

Garantir un accueil de qualité des personnels

- en continuant à organiser un accueil en lien avec les partenaires internes et externes

Fluidifier la gestion des personnels

- en facilitant le dialogue avec les différents niveaux de gestion

Consolider la politique de formation

- en améliorant l'accompagnement des carrières (valorisation des potentiels, aide à l'évolution de carrière, etc.)
- en mettant en place les concours
- en mettant en place des formations spécifiquement dédiées à la préparation aux concours

Indicateurs cibles :

Nombre de formations proposées

Nombre de lauréats aux concours

Indicateurs cibles :

Nombre de dossiers ERASMUS et ERASMUS +

Nombre de programmes de coopération réalisés

Nombre de partenariats institutionnels signés

Participation aux différents concours avec les pays voisins tels que l'Australie, la Nouvelle Zélande (mathématique par exemple)

Nombre de sections européennes ouvertes

Nombre d'actions conduites dans le bassin régional

Evolution de la carte des formations

Nombre d'actions Ecole/entreprise

Nombre d'actions au catalogue du GRETA



Vice-rectorat des îles Wallis et Futuna
Projet académique 2024-2027

